

Image not found or type unknown



L'honorabilité d'une personne

Par **patrick 06**, le **18/12/2008 à 15:39**

Bonjour,

j'aimerais connaître votre avis sur le terme : "**Personne Honorable**", que l'on rencontre souvent dans les décisions du JAF.

y a-t'il une législation sur le fait de l[s]'honorabilité[/s] ?

Une personne [s]condamnée par le tribunal de police[/s] pour insulte envers moi, peut-elle être considérée comme Honorable ?

D'avance Merci

Bien cordialement

Patrick